



**INTERNATIONAL COCOA ORGANIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACAO
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО КАКАО
ORGANIZACION INTERNACIONAL DEL CACAO**

**EC/10/1
04 août 2017**

Original : ANGLAIS
Distr : RESTREINTE

COMITÉ ÉCONOMIQUE

Dixième réunion

Hôtel Radisson Blu, Aéroport d'Abidjan, Côte d'Ivoire, 18 - 22 septembre 2017

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Le marché mondial du cacao : situation actuelle et prévisions
 4. Promotion des bienfaits du cacao pour la santé et la nutrition en vue d'encourager la consommation de cacao
 5. Rapport sur l'état d'avancement des projets
 6. Étude de faisabilité des plantations commerciales de cacao en Afrique occidentale : étude du cas de la Côte d'Ivoire
 7. Rapport sur le programme de travail pour l'année cacaoyère 2016/2017
 8. Programme de travail provisoire pour l'année cacaoyère 2017/2018
 9. Questions diverses
 10. Relevé des décisions
-

ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La dixième réunion du Comité économique sera ouverte par son Président, M. Corneille Tabalo (République démocratique du Congo).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Comité économique se basera sur l'ordre du jour provisoire contenu dans ce document pour l'adoption de son ordre du jour.

3. LE MARCHÉ MONDIAL DU CACAO : SITUATION ACTUELLE ET PRÉVISIONS

Le secrétariat présentera une vue d'ensemble exhaustive de la situation actuelle du marché mondial du cacao et des perspectives pour les cinq prochaines années, en référence au document EC/10/2.

4. PROMOTION DES BIENFAITS DU CACAO POUR LA SANTÉ ET LA NUTRITION EN VUE D'ENCOURAGER LA CONSOMMATION DE CACAO

Le secrétariat présentera le document EC/10/3 contenant une étude sur la consommation actuelle de confiserie au chocolat en Chine et l'évolution attendue lors des prochaines années, ainsi que d'autres initiatives d'encouragement de la consommation de cacao.

5. RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

Le secrétariat présentera un rapport sur les projets de développement cacaoyer supervisés par l'ICCO, en référence au document EC/10/4.

6. ÉTUDE DE FAISABILITÉ DES PLANTATIONS COMMERCIALES DE CACAO EN AFRIQUE OCCIDENTALE : ÉTUDE DU CAS DE LA CÔTE D'IVOIRE

Le Comité recevra une synthèse de l'Étude de faisabilité des plantations commerciales de cacao en Afrique occidentale, mettant l'accent sur la Côte d'Ivoire, figurant dans le document EC/10/5.

7. RAPPORT SUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE CACAOYÈRE 2016/2017

Conformément à l'article 17, paragraphe 3 de l'Accord international de 2010 sur le cacao, le Directeur exécutif présentera un rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour l'année cacaoyère 2016/2017, en référence au document EC/10/6.

Le Comité est tenu de communiquer ses conclusions au Conseil.

8. PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISOIRE POUR L'ANNÉE CACAOYÈRE 2017/2018

Conformément à l'article 17, paragraphe 2 de l'Accord international de 2010 sur le cacao, le Directeur exécutif présentera un programme de travail provisoire pour l'année cacaoyère 2017/2018, figurant dans le document EC/10/7.

Le Comité est tenu d'émettre des recommandations en conséquence au Conseil.

9. QUESTIONS DIVERSES

Des aspects ne figurant pas à l'ordre du jour pourront être traités.

10. RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le Comité adoptera son relevé des décisions pour cette réunion.
